

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 3 décembre 2015 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines de Paris**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n°91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 5 novembre 2014 portant nomination de M. Eude (Gérard) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris;

Vu l'arrêté du 24 mars 2015 portant nomination de M. Verlhac (Jean-Baptiste) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris;

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur;

Sur proposition du président du conseil départemental de Seine-et-Marne,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Granier-Fauquert (Marie-Hélène), chef de service, adjointe à la directrice pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, est nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris, en remplacement de M. Verlhac (Jean-Baptiste), pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

M. Thiériot (Jean-Louis), conseiller départemental du canton de Nangis, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris, en remplacement de M. Eude (Gérard), pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 3 décembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU